

M. Crouse: Est-ce le mieux que vous puissiez dire?

• (4.20 p.m.)

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Je vous dirai tout d'abord, si vous me le permettez, que j'accepte l'amendement pour les raisons suivantes. Je reconnais que la présidence se trouve en ce moment dans une position difficile, eu égard aux commentaires cités par les députés. Comme je connais très bien les commentaires 194 et 200, je n'ai pas besoin de vous les répéter. Je dois aussi tenir compte du fait que ces commentaires, s'ils doivent s'appliquer à un débat sur le budget, avaient été rédigés à l'époque où on ne présentait qu'un seul exposé budgétaire. Ce point est important, je pense.

Puis-je ajouter que je suis de l'avis du député de Peace-River (M. Baldwin) lorsqu'il dit que la partie essentielle de l'amendement dont nous sommes saisis a trait à une augmentation de taxes que l'on n'aurait pas pu discuter plus tôt.

Voici aussi ce que je dirai à la Chambre. Si le commentaire 194 était appliqué sans réserve, comme s'il n'y avait qu'un seul budget, je doute que la présentation du budget présentement à l'étude soit régulière.

M. Knowles: Très bien.

M. l'Orateur suppléant: Donc, si la Chambre a permis la présentation de ce budget, je pense qu'elle doit permettre la présentation de l'amendement.

M. Crouse: Y a-t-il des commentaires?

M. l'Orateur suppléant: Je dois aussi signaler que si l'amendement était irrecevable, puisque l'amendement a principalement trait à la majoration des impôts, je pourrais difficilement décider que toute nouvelle intervention sur le budget est régulière. Ce sont là les deux points qui m'inquiétaient particulièrement.

J'admets l'autorité du commentaire 194 et je connais bien le commentaire 200. Je sais que, depuis mon entrée à la Chambre, nous n'avons jamais permis qu'un même sujet soit discuté plus d'une fois pendant une même session. Cela étant, je crois qu'il s'agit ici d'une occasion spéciale et que je ne dois pas interpréter les commentaires 194 et 200 avec trop de rigueur. C'est pourquoi, je le répète, je permettrai la présentation de cet amendement.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, à notre avis, le budget dont la Chambre est saisie est inutile et contradictoire. Il est tout à fait injuste. Il traite les

[L'hon. M. Sharp.]

sociétés avec une tendre indulgence tout en frappant les travailleurs canadiens d'impôts sur le revenu injustes et d'autres taxes.

Le budget, monsieur l'Orateur, est destiné, de propos délibéré, à accroître le chômage au cours de l'an prochain et à ralentir le rythme de la croissance. Le ministre des Finances (M. Sharp) a présenté quatre budgets dans l'espace d'environ dix-huit mois et il a prononcé cinq exposés budgétaires. En fait, je suis tenté d'ajouter que le ministre sera connu dans l'histoire politique du Canada sous le nom de Mitch aux deux budgets, le grand hâbleur. (*Exclamations*)

Venant à la suite de trois budgets analogues dans le court intervalle de près d'un an et demi, le budget actuel souligne le fait que le gouvernement a échoué lamentablement à gérer l'économie. En fait, monsieur l'Orateur, il est évident que la principale préoccupation du gouvernement est le marché financier. Le but principal du budget est de calmer les inquiétudes des institutions financières.

Des porte-parole de notre parti ont souvent déclaré, au cours des ans, que le gouvernement canadien s'était trop laissé influencer et guider par les vues et objectifs des grandes sociétés financières et industrielles, mais on s'est moqué d'eux. Le budget actuel prouve, de façon irréfutable, que nous avons raison alors et avons raison aujourd'hui de condamner cet état de choses.

L'hon. M. Greene: Un discours du XIX^e siècle.

M. Lewis: Bref...

M. Byrne: Et M. Wilson?

M. Lewis: ... ce budget-ci n'est ni équitable ni progressiste. Il favorise, en fin de compte, les riches et puissantes sociétés aux dépens des Canadiens moyens.

L'hon. M. Greene: Le député déclame un discours du XIX^e siècle.

M. Lewis: Après mûre réflexion—qu'on dise le ministre de l'Agriculture (M. Greene) qui n'a peut-être pas eu le temps de lire le budget—je suis d'avis, qu'il n'existe pas de termes assez énergiques pour flétrir le manque de cœur sur le plan social et la sottise sur le plan économique qui caractérisent ce budget.

M. Byrne: Et que dire alors de la sottise du socialisme?

M. Lewis: Pour couronner le tout, le ministre jette doucereusement le rapport Carter par-dessus bord et les raisons qu'il invoque montrent clairement que le gouvernement